

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. MODIFICATION. DÉCISION

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

Absent(s) :

M Apoux, Mme Vaccaro

Secrétaire de séance : M Stephen Apoux.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 septembre 2021
Rendue exécutoire le : 1 octobre 2021
Publiée le : 1 octobre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 septembre 2021

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. MODIFICATION. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Vu les articles R. 123-8, R. 123-10 et R. 123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Vu la délibération DG20_049 du Conseil Municipal, en date du 18 juillet 2020, portant désignation des représentants au Centre Communal d'Action Sociale.

Considérant la démission de Madame Sophie Damisa, Conseillère Municipale, il convient de procéder à son remplacement en qualité de représentante au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Sur proposition de l'ensemble des conseillers municipaux et du Maire,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Approuve la désignation de Madame Sophie Ersin en qualité de représentant.

Adopte, pour représenter la commune, la nouvelle composition du Conseil d'administration du CCAS :

- Mme Cécile Poulban
- M. Patrice Claverie
- Mme Françoise Fize
- M. Francis Royer
- Mme Émily Pomi
- **Mme Sophie Ersin**
- M. Jacques Mangon
- M. Stéphane Bessière

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 septembre 2021
pour expédition conforme
Le maire,




Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_104
Date de la décision :	2021-09-29 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. MODIFICATION. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.1 - CCAS
Identifiant unique :	033-213304496-20210929-DG21_104-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210929-DG21_104-DE-1-1_0.xml	text/xml	952
Nom original :		
DG21_104.pdf	application/pdf	430318
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210929-DG21_104-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	430318

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2021 à 09h39min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2021 à 09h39min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2021 à 09h39min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2021 à 09h44min42s	Reçu par le MI le 2021-10-01